

Note Méthodologique : habilitation travaux en hauteur

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

Contexte & finalité de la méthodologie

- Sécuriser les interventions exposées aux risques de chute en altitude.
- Maîtriser les exigences réglementaires (Code du travail, normes).
- Mettre en place un dispositif d'habilitation conforme et opérationnel.
- Optimiser l'organisation des chantiers et les procédures de sécurité.
- Cible : BTP, industrie, maintenance, services techniques et encadrement QHSE/SPS.

Point clé : L'habilitation s'adresse aux entreprises souhaitant réduire les accidents, structurer la prévention et assurer la conformité des équipes intervenant en hauteur.

Objectifs de la mission

- Analyser les pratiques et installations; identifier faiblesses et risques.
- Évaluer la conformité documentaire et réglementaire.
- Définir un plan d'action opérationnel priorisé et validé.
- Optimiser les procédures d'intervention; sécuriser équipements (échafaudages, plateformes, harnais, etc.).
- Réduire les accidents et sensibiliser les équipes.

Périmètre / livrables attendus

- Visites terrain et ateliers de travail avec les équipes.
- Analyses documentaires à distance (évaluations des risques, consignes, registres, rapports incidents).
- Actions d'accompagnement : audits de contrôle, sensibilisations, assistance à la rédaction de documents.
- Livrables : rapport de diagnostic; compte-rendu d'analyse réglementaire; plan d'action écrit priorisé; rapports de suivi.

Démarche méthodologique (étapes)

Étape 1 : Diagnostic initial

- État des lieux sur site; collecte d'informations (équipements, modes opératoires, formations).
- Résultat : écarts aux exigences et situations à risque identifiés.

Étape 2 : Analyse documentaire et réglementaire

- Examen des évaluations des risques, consignes, registres de maintenance et rapports d’incidents.
- Résultat : conformité aux textes et bonnes pratiques évaluée.

Étape 3 : Recommandations et plan d’action

- Mesures organisationnelles, techniques et humaines; priorisation selon la criticité.
- Livrable : plan d’action opérationnel validé avec les responsables.

Étape 4 : Suivi et accompagnement

- Audits de contrôle, sensibilisations, assistance à la rédaction de documents.
- Livrables : reporting régulier et rapports de suivi pour pérenniser le dispositif.

Planning / durée / jalons

Phase	Activités clés	Livrables	Durée estimée
Diagnostic initial	État des lieux sur site; collecte d’informations	Rapport de diagnostic	1 à 3 jours
Analyse documentaire et réglementaire	Examen des procédures; conformité réglementaire	Compte-rendu d’analyse	2 à 4 jours
Recommandations et plan d’action	Plan d’action personnalisé avec priorités	Plan d’action écrit	1 à 2 jours
Suivi et accompagnement	Mise en œuvre; audits post-action; reporting	Rapports de suivi	Variable

La durée globale varie selon la taille de l’entreprise et le nombre de sites; premier diagnostic généralement remis sous 1 à 2 semaines selon complexité.

Rôles & responsabilités

Client

- Fournir les documents requis (évaluations des risques, FDS équipements, procédures, attestations de formation).
- Garantir l’accès aux sites et la disponibilité des interlocuteurs clés.
- Participer aux ateliers et séances de sensibilisation.
- Valider le plan d’action proposé.

Consultant

- Conduire le diagnostic terrain et la collecte d’informations.
- Analyser la documentation et la conformité réglementaire.
- Formuler les recommandations, prioriser selon la criticité et formaliser le plan d’action.
- Assurer le suivi : audits de contrôle, assistance documentaire, reporting régulier.

Prérequis & données nécessaires (inputs)

- Évaluations des risques et procédures internes applicables.
 - Fiches de données de sécurité des équipements utilisés.
 - Attestations de formations antérieures du personnel.
 - Registres de maintenance des équipements et rapports d'incidents antérieurs.
 - Informations sur les équipements et modes opératoires en vigueur.
 - Accès aux sites pour les visites terrain et disponibilité des interlocuteurs.
-

Modalités de pilotage & qualité (comités, validations, risques)

- Planning élaboré en concertation avec le client pour limiter l'impact opérationnel.
- Validation du plan d'action avec les responsables avant mise en œuvre.
- Reporting régulier sur l'avancement des mesures correctives.
- Audits de contrôle post-mise en œuvre pour vérifier l'efficacité.
- Priorisation des actions selon le niveau de criticité des risques.
- Partie documentaire réalisable à distance; phase pratique/visite terrain indispensable.
- Alignement continu aux exigences réglementaires et bonnes pratiques professionnelles.

Point clé : Une visite terrain est indispensable pour observer les conditions réelles de travail et valider les pratiques opérationnelles.